



CONVENTION DE FORMATION DPC : programme colloque

Entre : **E-PAIRS**, 6 rue des coudriers, 86100 CHATELLERAULT

et :

Intitulé du stage : “ La question du travail au cœur de la coopération entre les équipes médicales du travail et la médecine générale”.

Lieu de la formation : FIAP Jean Monnet 30 Rue Cabanis 75014 PARIS (Métro Glacière) Salle BRUXELLES

Date : Vendredi 9 Juin 2017 de 9h00 à 17h 00

<u>Nom</u>		<u>Prénom</u>	
<u>Emploi</u>	Médecin du Travail	N°Adeli	N° ORDRE
	Infirmière santé travail		
	Autre		
<u>Adresse Professionnelle</u>	Lieu		
Code Postal		Ville	

<u>Adresse de Facturation</u>	_Lieu
Code Postal	Ville

Coût de la formation : 175 euros (Repas compris) 50 € Pour les Internes & Jeunes médecins (225 Euros (Repas compris) si inscription après le 30/04/2017)

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du règlement. Une attestation de fin de formation sera délivrée pour une participation complète et effective à cette journée de DPC (FMC), sous l'égide de E-Pairs, enregistré auprès de l'OGDPC sous le numéro 2849 Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à E-Pairs par voie postale ou électronique

Signature du président du service

Signature du président d'E-Pairs